PETITE HISTOIRE DES MŒURS SEXUELLES



1. Avertissement

Ces notes sont les restes d’un travail plus conséquent touchant. l’Éros Socraticus à la Renaissance qui nous a conduit à nous interroger sur les mœurs de l’époque et sur les mœurs en général. Cela nous amènera à évoquer l’amour des corps parfois très jeunes. « C’est un de ces sujets sulfureux dont on sait qu’ils provoquent, actuellement des réactions passionnelles.  On soupçonne volontiers ceux qui s’aventurent à flirter avec un tel sujet de vouloir provoquer l’ordre social, débrider les mœurs, donner libre cours aux pulsions sexuelles inavouables, et d’inciter dès lors à l’immoralité. »[[1]](#footnote-1) disaient déjà Barillon et Bensoussan en 2007.

Actuellement, il n’est plus possible de parler du sujet sans risque de se faire lyncher.

On oublie que la notion de crime est pourtant assez relative, « elle est toujours façonnée par les sociétés en fonction des principes fondamentaux qu’elles veulent défendre. Certaines ont pratiqué la mise à mort des nouveau-nés ou l’inceste rituel entre frère et sœur, ce qui pousse à se demander si l’universalité des tabous en ces domaines ne constitue pas essentiellement un absolu inventé par les sciences humaines dans le cadre de la promotion de notre propre culture. » Même l’interdit biblique « Tu ne tueras point » n’a pas toujours été opératoire sur le sol européen.) [[2]](#footnote-2)

Montrer de l’intérêt pour les jeunes personnes, quel que soit leur sexe ne paraît scandaleux qu’à cause de la haute valeur que nous attribuons à l’enfance. Ceci est pourtant une idée tardive.[[3]](#footnote-3)

1. L’äge à travers les siècles, survol ;

Concernant l’amour le regretté Pierre Grimal écrivait : « Le sentiment amoureux est à la fois profondément ressenti par tous les êtres et malgré cela, soumis à des modes : On n’aimait pas sous le règne de Louis XIII comme au temps de Charles X.

Il est pour chaque époque un style amoureux comme un style d’ameublement ou de vêtements »

Et il semble grandement surpris lorsqu’il découvre l’amour chez les Romains « « Car, et c’est là un fait qui avait passé longtemps inaperçu, mais qui vient d’être découvert et dont maintenant s’impose l’évidence, les Romains pratiquaient volontiers le mariage avec des’’ femmes enfants’’. Quelque répugnance que puisse éprouver la conscience moderne à l’égard d’un tel usage, qui, pourtant est très répandu de nos jours encore du’’ Maroc au Cambodge’’, il existe des témoignages irréfutables prouvant que les jeunes romaines étaient livrées de très bonne heure à un mari, et que les juristes se sont efforcés de limiter cette coutume….Selon les juristes, l’âge requis pour le mariage est de quatorze ans pour les hommes et seulement de douze pour les femmes mais ils admettent que les fiançailles peuvent avoir lieu pour les filles beaucoup plus tôt .

Ces mariages si différents des nôtres étaient-ils heureux ? Il ne semble pas que les femmes, mariées si jeunes aient pris pour autant leurs maris en particulière aversion. » *[[4]](#footnote-4)*

De nos jours on dirait que Cicéron était un père indigne car il avait fiancé sa fille Tullia à huit ans et l’avait mariée à treize !*[[5]](#footnote-5)* et qu’après avoir divorcé de sa première femme Terentia, à Soixante -trois ans sonnés il épousa sa pupille Publilia âgée de quinze ans*[[6]](#footnote-6)*

Plutarque ne valait guère mieux alors qu’il avait cinquante -trois ans il épousa Timoxéna tout juste âgée de quatorze ans. Ciel !

« Le goût des plaisirs commence tôt en Grèce. Si les prostituées ne sont souvent que des enfants, (l’ensemble du discours Contre Néera montre qu’elle a environ six ans lorsque sa « mère » commence à l’utiliser pour en tirer des bénéfices et Lucien dans le Dialogue des Courtisanes nous apprend que Crobyle attend que sa fille Corinne ait 8 à 10 ans pour la prostituer. Ce qui ne choque nullement les lecteurs de Lucien), on trouve aussi parmi ceux qui les fréquentent des adolescents de bonne famille, souvent presque aussi jeunes. Ces garçons sont à la recherche de plaisirs encore défendus, de voluptés qui excitent d’autant plus leurs convoitises qu’elles sont en principe interdites aux enfants (….) Un cas particulièrement remarquable de précocité nous est fourni par le fils du fameux Alcibiade (…) Dès l’âge de onze ans à peu près, il scandalise tous les Athéniens en participant à des banquets avec les individus les plus dépravés de la ville (…) et qui plus est, en plein jour, ce qui est une conséquence aggravante ! (…) et à douze ans pour couronner ses exploits de jeunesse, il viole sa sœur. Catherine Salles pense que Lysias n’exagère guère en le décrivant ainsi.[[7]](#footnote-7)

D’ailleurs le véritable Amour n’a pas sa place au gynécée et j’affirme que ce n’est pas l’amour que vous ressentez pour les jeunes femmes ou les jeunes filles. Ce serait aussi absurde que d’appeler amour ce que les mouches ressentent pour le lait, les abeilles pour le miel, ou les éleveurs et les cuisiniers pour les veaux et les volailles qu’ils engraissent »[[8]](#footnote-8)

Personne à Athènes ou à Corinthe ou ailleurs ne ressent la moindre honte à vivre publiquement avec une de ces femmes qu’ils peuvent acheter. À Diogène qui lui conseille d’abandonner la fameuse Laïs, le philosophe Aristippe rétorque :

« Il ne te semble pas malséant Diogène de vivre dans une maison où ont vécu d’autres hommes ? » – « pas du tout » - « ni de naviguer sur un bateau sur lequel d’autres ont navigué ? » - « Non » - « Par conséquent, il n’y a rien d’indécent à vivre avec une femme que beaucoup ont fréquentée. »

Peter Brown, le grand historien de l’Antiquité tardive rappelle que les citoyens de l’Empire romain à son apogée, au II° siècle de notre ère venaient au monde avec une espérance de vie moyenne inférieure à vingt-cinq ans.[[9]](#footnote-9)

La mort laissait cette population tel « un pré après le passage du troupeau »[[10]](#footnote-10)

Ils savaient. Que pour assurer la continuité et la cohésion ils n’avaient guère de ressources plus fiables, et dont ils fussent plus directement responsables, que leur propre corps.[[11]](#footnote-11) S’ils ne voulaient pas que leur petit monde s’éteignit faute de citoyens, il leur fallait le reproduire, à chaque génération par le mariage, les relations sexuelles, la procréation et l’éducation des enfants. À bien des égards peu regardante en matière de sexualité la cité antique attendait de ses concitoyens qu’ils consacrassent une part convenable de leur énergie à procréer et élever des enfants légitimes afin de remplacer les morts. …l’âge moyen au mariage des romaines ne dépassait pas sans doute quatorze ans p26

Le problème est que ce goût des fruits verts a continué même quand l’espérance de vie a augmenté et il circule sur la toile qu’un majeur trentenaire aurait épousé une fillette de 9 ans.

Relation avec les enfants

Talleyrand dans ses Mémoires remarque

« J’avais huit ans et l’œil paternel ne s’était pas encore arrêté sur moi. » et plus loin

« Les enfants à cette époque, étaient les héritiers du nom et des armes. On croyait avoir assez fait pour eux en leur préparant de l’avancement, des places…Car dans les grandes maisons, c’était la famille que l’on aimait bien plus que les individus, et surtout les jeunes individus que l’on ne connaissait pas encore. Je n’aime point m’attarder sur cette idée……je la quitte. »[[12]](#footnote-12)

En 1960, Philippe Ariès notait que le comportement à l’égard des enfants a changé et qu’il avait été différent jusqu’au XVII° « Cette absence de réserve vis-à-vis des enfants, cette façon de les associer à des plaisanteries qui brodent autour de thèmes sexuels, nous surprend : liberté de langage, plus encore, audace des gestes, attouchements dont on imagine aisément ce que dirait un psychanalyste moderne ! Ce psychanalyste aurait tort. L’attitude devant la sexualité, et sans doute la sexualité elle-même, varie avec le milieu, et par conséquent selon les époques et les mentalités. Aujourd’hui les attouchements décrits par Heroard nous paraîtraient à la limite de l’anomalie sexuelle et personne ne les oserait publiquement. Il n’en était pas ainsi encore au début du XVII° siècle » p 145 (texte date de 1960 !) [[13]](#footnote-13)

À la Renaissance

Diane de Poitiers épouse à l’âge de 15 ans Louis de Brézé avait cinquante –six ans qui en valent au moins soixante-cinq d’à présent. Les contemporains s’accordent à le déclarer bossu, de vilaine figure, d’apparence fâcheuse…S’il ne s’agissait pas exactement d’unir la Belle et la Bête, ce mariage, même pour l’époque, offrait quelque chose de monstrueux. De nos jours il révolterait les consciences. *[[14]](#footnote-14)*

Au XVII

C’est vers 1608 que le bon Roi Henri, dit aussi le Vert Galant alors âgé de près de 55 ans tomba amoureux de la belle Charlotte de Montmorency alors âgée de quatorze ans.

 Ils furent très amoureux l’un de l’autre ».*[[15]](#footnote-15)*

 Louis XIII,lorsqu’il a quatorze ans et deux moisI est presque mis de force dans le lit de sa femme Héroard son médecin nous le conte »*[[16]](#footnote-16)*Il nous dit aussi le plaisir qu’il prend en 1602 quand la remueuse lui branle du bout du doigt sa guillery » *[[17]](#footnote-17)*

Philippe Ariès commente ainsi les audaces des attouchements de l’époque : « on imagine aisément ce qu’en dirait un psychanalyste moderne ! Le Psychanalyste aurait tort. L’attitude devant la sexualité, et sans doute la sexualité elle -même, varie avec le milieu, et par conséquent selon les époques et les mentalités. Aujourd’hui les attouchements décrits par Héroard nous paraîtraient à la limite de l’anomalie sexuelle et personne ne les oserait publiquement. » *[[18]](#footnote-18)*

« Le mariage d’un garçon de quatorze ans commençait peut-être à devenir plus rare. Le mariage d’une fille de treize ans était encore monnaie courante *[[19]](#footnote-19)*

« L’Âge moyen au premier mariage dans la France des XVII° et XVIII° siècles est de 27/28 ans pour les garçons, de 25/26 ans pour les filles, tant à la ville qu’à la campagne,*[[20]](#footnote-20)*

 En 1994 j’ai vu à Paris, place d’Italie une femme qui faisait la manche remuer la guillery du petit garçon qu’elle tenait sur ses genoux ce qui était pour elle la meilleure façon de le faire tenir tranquille.

Au XX° siècle Montherlant amoureux des jeunes garçons trouve qu’ils sont les plus séduisants à 13 ans.

« Treize ans ! Balzac a écrit : *la femme de trente ans*, donnant à cet âge une figure toute particulière. L’âge de treize ans chez les garçons me semble aussi à part, aussi nettement distinct des douze et des quatorze ans. Brève année éclatante ! Sénèque a un mot voluptueux, pour dire que la splendeur de l’enfance paraît toujours à sa fin, comme les pommes ne sont jamais meilleures que lorsqu’elles commencent à passer. À treize ans, l’enfance jette son feu avant de s’éteindre. »[[21]](#footnote-21) et pour ceux qui trouveraient que c’est trop jeune il précise : « Vingt et un ans, remarque Saint Simon, ce n’est pas la première jeunesse pour une femme.

Il y a deux cents ans, en France, nous voyons la Duchesse de Mortemart se marier à treize ans, Mademoiselle d’Aubigné à quatorze, Mademoiselle de Nantes, Mademoiselle de Montyon et la Princesse de Savoie à douze. Lauzun se marie à soixante- trois ans avec Mademoiselle de Lorges qui en a quinze, le Marquis d’Oyse signe un contrat de mariage pour épouser Mademoiselle André quand elle en aura douze.

Nos arrières grands-pères étaient donc, à l’estime d’aujourd’hui, de « dégoûtants personnages »

C’est un grand péché d’appeler Morale des usages et de persécuter au nom d’usages qui sont des bulles de savon. »[[22]](#footnote-22)

 BIBLIOGRAPHIE ;

Ì°) TEXTES ANCIENS

CICERON : Tusculanes (Liv. I, 26,) Œuvres t III p 637 Trad Nisard Firmin Didot 1881

HÉROARD, Jean. Journal . Didot 1868. 2 vol .E.O.

HOMERE. Iliade. Traduction Dacier 1756

 Iliade et Odyssée. Traduction Bérard . Gallimard, Pléiade, 195 Ici 1979

LUCIEN DE SAMOSATE : Œuvres complètes. Robert Laffont-Bouquins 2015

LUCRECE. ; De la Nature. Belles lettres 1985, 2 vol livre IV vers 1045 à 1059

MONTAIGNE, Michel de. : Journal de voyage en Italie par la Suisse et l’Allemagne.

 In O.C. Gallimard, Pléiade 1962

PLATON : Le Banquet. Traduction Brisson. G.F.(1998) 2001

 Philèbe. Traduction Pradeau. G.F. 2002

II° ETUDES MODERNES

ARIES, Ph et DUBY,G (direction) HISTOIRE de LA VIE PRIVEE. Seuil 1985-1987, 5 vol.

BROWN, Peter. Renoncement à la chair p 285 Apophthegmata Patrum, 545

 éd. Regnault p 98

CASSAGNES\_BROUQUET S. et DOUMERC Bernard Les Condottières. Ellipses 2011

GREER, Germaine. Les Garçons, figures de l’éphébie. Hazan 2003 pour l’édition française

GRIMAL Pierre Dictionnaire de la Mythologie. P.U.F. 1951-1982

 L’Amour à Rome. Belles lettres 1979

JAHAN Sébastien : Les Renaissances du corps en Occident (1450-1650). Belin Histoire

 et Société 2004

LEVER, Maurice : Les bûchers de Sodome . Fayard 1985

TAMAGNE Florence, Mauvais genre, Une histoire des représentations de l’homosexualité, EdLM 2001

VERDRAGER Pierre. L’enfant interdit .

VIGARELLO  Georges: Histoire du corps. Seuil, univers historique, 2005

1. BARILLON et BENSOUSSAN Nouveau code de la sexualité p 309 [↑](#footnote-ref-1)
2. MUCHENBLED  Robert: Histoire de la violence seuil 2008 p 29 [↑](#footnote-ref-2)
3. Sur l’âge des protagonistes, deux ouvrages Majeurs :

GRIMAL Pierre, *L’Amour à Rome*, Paris, l Hachette 1963, les Belles Lettres 1979, 1 vol in 8 de 345 p

SALLES Catherine, *Les bas-fonds de l’Antiquité*, Robert Laffont, Les hommes et l’histoire, 1983, 1 vol in 4 de 259p [↑](#footnote-ref-3)
4. GRIMAL Pierre, *L’Amour à Rome*, Paris, l Hachette 1963, les Belles Lettres 1979, 1 vol in 8

.p 93 et suivantes [↑](#footnote-ref-4)
5. GRIMAL Pierre, *Cicéron*, Fayard 1986, 1 vol in 8 p 67 [↑](#footnote-ref-5)
6. PLUTARQUE*, Vies parallèles*, traduction Anne-Marie Ozanam. Gallimard Quarto, 2001,1 vol in 8 p 1614 [↑](#footnote-ref-6)
7. SALLES Catherine, Les bas-fonds de l’antiquité, Robert Laffont 1982, 1 vol in 4 p 60 [↑](#footnote-ref-7)
8. PLUTARQUE, De l’amour, 750 d [↑](#footnote-ref-8)
9. BROWN Peter, Le renoncement à la chair. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jean Chrysostome de virginitate 14,1 [↑](#footnote-ref-10)
11. Polybe, Histoire, XXXVI, 17, 5-10 sur la dépopulation de la Grèce [↑](#footnote-ref-11)
12. TALLEYRAND, Mémoires [↑](#footnote-ref-12)
13. ARIÈS Philippe L’enfant et la vie familiale sous l’ancien régime Ed Points Histoire p 145 [↑](#footnote-ref-13)
14. ERLANGER Philippe, Monarchie Française T1 p 3é à 34 [↑](#footnote-ref-14)
15. Voir TALLEMANT DES REAUX, *Les Historiettes,* Paris Techener, 1865 dir. Mommerqué, 3e édition, 6 vol in 8., T1 p 115 à 125 [↑](#footnote-ref-15)
16. HÉROARD Jean, *Journal sur l’enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)* Paris, Firmin Didot frères, 1868, 2 vol in 8 T2 p 186 [↑](#footnote-ref-16)
17. HÉROARD Jean, *Journal sur l’enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)* Paris, Firmin Didot frères, 1868, 2 vol in 8 T1 p 31 [↑](#footnote-ref-17)
18. ARIÈS Philippe, *L’Enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime.* Paris, Seuil Univers

 historique 1973, 1 vol in 8 p 106 [↑](#footnote-ref-18)
19. ARIÈS Philippe, *L’Enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime.* Paris, Seuil Univers historique 1973, 1 vol in 8 p 105 [↑](#footnote-ref-19)
20. François Lebrun : La vie conjugale sous Ancien Régime p31/32 Colin U 2001 [↑](#footnote-ref-20)
21. Montherlant *La relève du matin, le jeudi de Bagatelle* in Essais, Gallimard Pléiade

p 24 [↑](#footnote-ref-21)
22. Montherlant : *Carnet XX* p1009 ed. Pléiade [↑](#footnote-ref-22)